



e-Foot Officiel 94

Venez Nombreux !!

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

**

Infos Ligue

**

Extrait Assemblée Générale

**

Comment régler les arbitres officiels

Procès-verbaux

Commissions

Statut de l'Arbitrage

**

Organisation des Championnats & Coupes

**

Football à Effectif Réduit

**

Statuts & Règlements

**

Futsal / Football Diversifié

**

Calendriers

Annexes

Tous en bleu pour l'USCL

**

Formation CFI en 4 étapes

**

Location Véhicules

A Consulter sur Footclub

Discipline

+

Sanctions



Egalement Consultable sur notre site internet
<http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/>

25^e TOURNOI INTERNATIONAL U16 DU VAL DE MARNE
Du 29 octobre au 02 novembre 2024
District du Val de Marne

FRANCE - ITALIE - JAPON - SUISSE

JAPON / ITALIE - 29.10 - 14h00 STADE DIDIER PIRONI À LIMEIL BREVANNES	FRANCE / SUISSE - 29.10 - 16h00 COMPLEXE SPORTIF PHILIPPE DIEULEVEULT AU PLESSIS TRÉVISE
SUISSE / ITALIE - 31.10 - 14h00 COMPLEXE SPORTIF DES MAISONS ROUGES À BRY SUR MARNE	FRANCE / JAPON - 31.10 - 16h00 COMPLEXE SPORTIF PHILIPPE DIEULEVEULT AU PLESSIS TRÉVISE
JAPON / SUISSE - 02.11 - 14h00 COMPLEXE SPORTIF « LÉO LAGRANGE » À BONNEUIL SUR MARNE	FRANCE / ITALIE - 02.11 - 16h00 COMPLEXE SPORTIF « LÉO LAGRANGE » À BONNEUIL SUR MARNE

ENTRÉE GRATUITE
districtvaldemarne.fff.fr

FORMATIONS CFI

TOUT SAVOIR = <https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/calendrier-des-formations/>

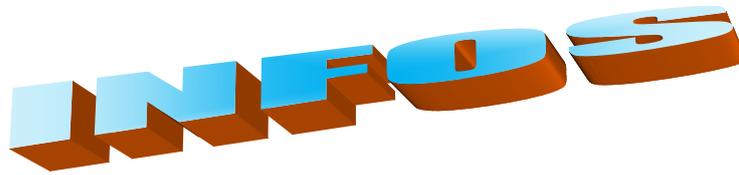
FORMATIONS FIA

Session 2 = 19/20 & 26/27 Octobre 2024

Inscription = <https://maformation.fff.fr/formation/59-formation-initiale-d-arbitre.html>

Edition N° 687 du Jeudi 17 Octobre 2024

COMMUNIQUES



Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

***Documents & * Procès-Verbaux**

Résultats 5^{ème} Tour de la Coupe de France

▲Date	Equipes	Résultat
12/10/2024	Drancy Ja 1 - Villejuif U.S. 1	2 - 2
12/10/2024	Mantois 78 Fc 1 - Creteil Lusitanos F. 1	2 - 1
13/10/2024	Moldavie Fc 1 - Le Mee Sports 1	0 - 3
13/10/2024	Charenton Cap 1 - Paris 13 Atletico 1	0 - 3
13/10/2024	Bonneuil S/Marne Csm 1 - Fc 93 Bobigny B. G. 1	0 - 7
13/10/2024	Montrouge F.C. 92 1 - Co Vincennes 1	3 - 0
13/10/2024	Vitry E.S. 1 - Amicale Montereau As 1	3 - 3

Tirage 6^{ème} Tour de la Coupe de France

▲Date	Equipes
27/10/2024	Vitry E.S. 1 - Drancy Ja 1

Le Dispositif Pass'sport est reconduit pour cette saison

Le pass Sport est une aide de 50 euros qui permet de financer une partie de l'inscription sportive à plus de 6,5 millions de jeunes. Il est valable dans plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires.

Le dispositif est porté par l'État et déployé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et permet de soutenir la pratique sportive de jeunes pendant l'année sportive.

Cette année, le dispositif **se clôturera le 31 décembre 2024**.

Le pass Sport 2024 s'adresse aux jeunes qui sont :

- Nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire
- Nés entre le 1er juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés
- Étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024 – 2025

Plus d'infos : [Accueil – pass Sport \(sports.gouv.fr\)](#)

ATTESTATION D’AFFILIATION

La Commission de Discipline

Rappelle aux joueurs-joueuses, éducateurs-éducatrices, dirigeants-dirigeantes et aux arbitres qu'ils doivent adresser dans un délai de 48 h suivant la rencontre un rapport circonstancié sur les motifs des expulsions ou sur les incidents.

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE Recrute pour la nouvelle saison 2024/2025

Vous êtes désireux de vous investir en tant que commissaire du District, vous souhaitez mettre vos compétences et votre expérience au service de l'intérêt général, vous avez de la disponibilité, n'hésitez pas à postuler pour intégrer, par exemple, l'une des commissions ci-dessous :

- Commission de Discipline (réunion hebdomadaire en soirée pour traiter les incidents disciplinaires)
- Commission d'Appel Disciplinaire (réunion sur convocation en soirée pour traiter les incidents disciplinaires de seconde instance)
- Commission des Statuts & Règlements (réunion en soirée pour traiter les dossiers réglementaires)
- Commission d'Organisation des Compétitions (réunion hebdomadaire en après-midi pour assurer le suivi des compétitions)

Pour toutes ces commissions, une maîtrise des outils informatiques est un plus.

Les candidatures sont à adresser par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2024/2025

OCTOBRE	3	10	17	24	31
NOVEMBRE	7	14	21	28	
DECEMBRE	5	12	19		
JANVIER	9	16	23	30	
FEVRIER	6	13	20	27	
MARS	6	13	20	27	
AVRIL	3	10	17	24	
MAI	1 (férié)	8 (férié)	15	22	29 (férié)
JUIN	5	12	19	26	
JUILLET	3	17	24		

(Spécial Calendriers)

Avis aux Clubs « Modification de l'article 14 des RSG dans un but de clarification »

14.11.1 – Dans le cas d'une division composée de plusieurs groupes et impliquant la notion de meilleur deuxième et suivant, si l'équipe classée meilleure deuxième ne peut pas ou ne veut pas monter, elle ne sera pas remplacée par celle classée troisième ou suivante de son groupe ; dans ce cas c'est l'équipe classée seconde meilleure deuxième qui accède à la division supérieure.

Pour tous ceux qui ont une **nouvelle tablette et qui veulent installer la FMI**, celle-ci n'est plus disponible sur le Google Store il faut installer un fichier apk en le téléchargeant sur le lien :

https://app.lfpl.fr/fmi/Feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk

TUTO

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/4e852f487a0b1448fbd6d7d8cc4dc9a.pdf>

Info Club

Un tuto pour vous guider sur les demandes de modifications de match dans Footclubs :

En cliquant sur le « ? » disponible en haut à droite de l'application « Compétitions » dans Footclubs
OU

Via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff//?tag=nouveau-module-competition-1179> clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

Traitement des e-mails qui doivent être « officiel » (.....@lpiff.fr)

Afin que nous puissions traiter ces derniers dans les meilleurs délais nous vous demandons de bien vouloir indiquer à chaque correspondance :

Le numéro du match / La catégorie / Le match / La date / Nom, Prénom et fonction du signataire du mail

-Eviter de mettre en copie le district si vous n'avez pas encore l'accord du club adverse (doublon des mails aux commissions)

-Indiquer la liste des matchs + arrêté municipal (lors de fermetures des terrains par les municipalités)

-De mettre plusieurs boîtes mails des services du District en copie (exemple : cda+technique+formation...)

-De faire doublon pour les changements via Footclubs et boîte mail du district

Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit

E-mail : cfaer94@gmail.com

Article 11 – Les Obligations (NOUVEAU)

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux. Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

- SENIORS : 2 équipes

➤ JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
- Ou bien une équipe U20
- Ou une équipe féminine U15F à 11.
- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS : 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS : 1 équipe

- Pas d'obligation.

PortailClubs : Tout savoir pour s'inscrire

PortailClubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF (Footclubs / FAFA etc).

Sur PortailClubs, vous retrouverez des informations et documents qui correspondent à votre profil. Cet outil s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF.

Outil indispensable notamment pour les inscriptions aux formations.

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

EXTRAIT
DU DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL
Samedi 12 octobre 2024
« Salle des Fêtes » - 6, Rue de Sucy à Boissy St Léger

Accueil des Clubs par le Président, Denis TURCK et les Membres du Comité de Direction
Nombre de voix de l'Assemblée Générale : 1822 / 119 Clubs (30.06.24)

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 9h50

Nombre de clubs présents ou représentés :

* **58 Clubs** représentant : **1341 Voix** : **Quorum largement atteint à l'ouverture de l'AG.**

Ce quorum a évolué est passé à : 63 Clubs / 1411 Voix

Le Président, **Denis TURCK**, excuse les absences de :

Pour la FFF :

- **M. Philippe DIALLO, Président de la FFF,**

Pour le Département :

- **M. CAPITANIO Olivier, Président, mais représenté par Mme Patricia KORCHER LAMBERT, Vice-Présidente - Service ces Sports**

Pour le CDOS :

- **M. Pascal PONSOT SAQUART, Président**

Il a remercié pour leur Présence :

- **Mme Patricia KORCHER LAMBERT, Vice-Présidente - Service ces Sports du Conseil Départemental**

- **M. Vincent NOLORGUES, Président de la LFA (Ligue du Football Amateur)**

- **M. Jamel SANDJAK, Président de la LPIFF (Ligue de Paris Ile de France de Football), récemment réélu**

- **M. Régis CHABONNIER, Maire de Boissy St Léger**

- **M. Maged GERGIS, Président du Club de BOISSY FC**

En préambule, le Président a remercié très chaleureusement la ville de Boissy St Léger pour la mise à disposition de la superbe salle des fêtes « LA FERME », ce qui a permis que notre Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles. Il a ensuite donné la parole :

- Au Marie de la Ville de Boissy St léger, **M. Régis CHARBONNIER,**
- Au Président du Club de Boissy FC, **M. Maged GERGIS,**
- A la Vice-Présidente – Service des Sports du Conseil Départemental, **Mme Patricia KORCHER LAMBERT,**

Un grand remerciement au club de **BOISSY FC** ainsi que tous leurs bénévoles pour la gestion et l'aide apportée dans le cadre de l'organisation de notre Assemblée Générale.

Il est à noter, qu'à leur demande, le Président de la LFA, **M. Vincent NOLORGUES** et le Président de la LPIFF, **M. Jamel SANDJAK** ont pris la parole à la fin de l'Assemblée Générale.

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire « Elective du 14 Juin 2024 :

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées,

Pour : 93,69 % & Contre : 6,31 %

2-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées,

Pour : 94,07 % & Contre : 5,93 %

3- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2024

Après intervention du Secrétaire Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes, Angel PINAR
Le Bilan au 30 Juin 2024 est adopté à la majorité des voix exprimées,
Pour : 80,66 % & Contre : 19,34 %

4-Budget prévisionnel 2024 & 2025

Après intervention du Trésorier Général, Jean-Pierre LACHASSAGNE et du Commissaire aux Comptes, Angel PINAR

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées,
Pour 75,46 % & Contre : 24,54 %

Les diverses interventions lors de l'AG :

M. Régis ETIENNE, Vice-Président Délégué : *Explication du nouveau Règlement du Challenge du Fair-Play*

M. Bruno FOLTIER, Trésorier Général : *Bilan au 30 Juin 2024*

M. Jean- Pierre LACHASSAGNE : *Budget Prévisionnel 2024 – 2025*

M. Angel PINAR, Commissaire aux Comptes : *Bilan au 30 Juin 2024 et Prévisionnel 2024-2025*

M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général : *Réponse aux questions relatives aux Services Civiques*

M. Gaëtan DELPIERRE, Technicien : *Réponse à la question sur les formations pendant les vacances scolaires*

En ce qui concerne les remises des récompenses :

* Remerciements à la Ville de Boissy St Léger et au Club de Boissy FC : **M. Denis TURCK, Président**

* Médailles « Dirigeants-es » : **MM. Bruno FOLTIER et Jean-Pierre LACHASSAGNE**

* Trophées CHAMPIONS D1 : **MM. Henri BAQUE et Jean-Jacques FOPPIANI**

Challenge du Fair-Play : **Mme Sandrine IACOVELLA et Régis ETIENNE**

*Challenge du Club Dynamique : **MM. Patrick DARDENNES et Stéphane CALEGARI**

*Accueil des formations dans les clubs « Futsal » : **M. Edgard KOUNDE**

Avant de débiter son allocution, le Président a :

- Demandé quelques instants de silence en mémoire des Amis qui nous ont quitté au cours de cette saison
- Remercié :
 - La Ville de Boissy St Léger et le Club de Boissy FC pour le prêt de la salle et la mise en œuvre pour que notre Assemblée se déroule dans les meilleures conditions possibles
 - Tous les Bénévoles du District qui animent toutes les semaines les différentes Commissions
 - L'équipe des salariés de notre District, Flore, Valérie, Brigitte, Driss, Hédi, Gaëtan, et Julianne, autour de LILLI, qui a gérée et permis de répondre avec efficacité, dans la mesure du possible bien sûr, à toutes les attentes des clubs
 - Les membres du Comité Directeur élus en 2020 et réélus en juin 2024 pour leur investissement au bon fonctionnement de notre District.

Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Denis TURCK, en complément du rapport moral adressé à tous les Clubs :

*La saison écoulée ses montées et ses descentes, ses finales de Coupes, ses matchs « sensibles »... et bien sur des sanctions lourdes pour des situations que nous ne pouvons ni tolérer ni accepter

*La perspective de sécurisation et d'anticipation par le Comité de Direction avec des réunions proposées pour évoquer le rôle de chacun avant pendant et après le match. Une première réunion avec les Séniors D1et U18 D1 a eu lieu début septembre avant le début du Championnat ; réunion appréciée que le district va renouveler sur d'autres catégories

* Deuxième Assemblée Générale pour la saison 2023/2024, la 1^{ère} en juin Elective à laquelle vous nous avez renouvelé votre confiance

*L'évolution de nos licenciés, soit 3 181 en plus on passe de 33 435 la saison dernière à 36 616, une augmentation de 9,5%, nouveau record depuis la création du District de Paris

* Formations :

- Assurer l'encadrement de nos jeunes par des éducateurs diplômés
- Depuis cette saison, les CFI Certificats Fédéraux d'Initiateurs, ont été créés pour améliorer l'accompagnement et l'encadrement des équipes. Ces formations sont assurées au District par nos Techniciens, mais une baisse enregistrée de 30 % des candidats, situation préoccupante est contradictoire avec le nombre de licenciés et le nombre d'équipes en constante augmentation. Je vous rappelle que nous avons un devoir d'encadrement et de formation de nos jeunes générations.

*Dans deux mois vous aurez pour la première fois à participer à l'élection du Président de la Fédération et des Membres du Comité exécutif. C'est une représentation très importante qui valorise et montre l'intérêt porté au Football Amateur et à l'ensemble des Clubs.

*Des réunions par secteurs jumelées avec les plateaux du foot animation prévues sur 4 samedis matin, regroupant les parents et les responsables de Club sur le thème « Sans Bénévole pas de Football » ont montré aux parents présents les différentes possibilités d'être Bénévole dans la vie de l'association.

*Création de la cellule « Prévention Contre les Violences Sexistes et Sexuelles » au sein du District, une réunion d'information avec les Présidents de Club

*Rappel que le District n'est pas seulement l'organisateur, le gestionnaire et le gendarme des compétitions, son rôle est d'être présent aux côtés de ses clubs et d'assurer la formation des dirigeants, des éducateurs.

Le Football au Féminin

*Un gros travail de nos Clubs pour développer le foot féminin

*4 nouveaux Clubs ont été Labélisés, ce qui porte à 19 Clubs labélisés sur les 31 sections possibles.

*Le nombre de licenciées est en augmentation + 391 soit 17% surtout dans les catégories U13 et U15

*La 4^{ème} édition de la **GIRLY CUP** a regroupé au Parc du Tremblay 240 collégiennes venues de 14 établissements du Val de Marne, action agréée par l'UNSS

*La **GIRLY-TOUR** une création du District pour le programme Toute Foot initiée par la Fédération, cette action a été faite dans douze villes du département.

Le Futsal

*En forte augmentation chez les jeunes

*Des rencontres organisées sous la forme de critères vont débiter dans chaque catégorie des U6-U7 au U15-U16.

Le Football animation

*Les U6 aux U13 représentent **44% de nos licenciés**, des brassages pour organiser les critères U12 et U13 sont en cours pour permettre des rencontres plus équilibrées.

*Trop d'absent sur les réunions de début de saison : 7 absents sur 50 Clubs soit 15% c'est trop et pour la plupart des Clubs habitués à ces absences.

Ces rencontres importantes sont organisées pour :

- Préparer la nouvelle saison
- Vous informez des modifications applicables pour les U6 aux U11
- Vous confirmez le rôle de la commission foot réduit.

Arbitrage

*Le statut de l'arbitrage, **16 Clubs** sont en infraction dont 3 Clubs pour la 3^{ème} année.

*188 arbitres District ont renouvelé leurs licences à ce chiffre il faut ajouter 34 arbitres qui officient en Ligue de Paris et 3 arbitres en Championnat National.

*Les actions réalisées par la : le recrutement, la formation, la fidélisation et l'accompagnement des nouveaux arbitres sur leur première rencontre

La Communication

*Sujet vaste et très important dans la vie d'un District et d'un Club. Le District a ouvert les liens vers les réseaux sociaux et amélioré la vision du site Internet.

Services civiques

*Notre agrément nous permet de mettre à votre disposition des jeunes « Service Civique », avec des contraintes et des obligations que nous nous devons de tenir afin de pouvoir continuer à obtenir cet agrément.

*Important : le jeune volontaire ne doit pas être un recrutement pour l'Equipe 1^{ère} du club, il doit sur cette période se former, participer à la vie du Club et profiter de l'expérience sociale et de la vie associative de son club.

Formations

*Un Club aujourd'hui doit penser à la formation de tous. Que l'on soit, Président, Secrétaire, Trésorier, Dirigeant ou Educateur, les règlements changent, les aides évoluent, il faut se former et ou se recycler.

Les formations suivantes sont proposées par le District.

- Appréhender les responsabilités de l'association et du Dirigeant
- La gestion d'un Club, formation Foot Club FMI
- Optimiser les ressources financières
- Accompagner une équipe U6 à U11

*Une session de formation pour les nouveaux clubs ou nouveaux dirigeant(s)-es a été proposée : 6 nouveaux clubs présents

Foot Loisirs

*L'esprit FOOT sans Compétition, des animations sont proposées sur le terrain synthétique modulable du District : Rencontres de Foot en marchant, de Golf Foot, ou du Futnet. Le football se diversifie et multiplie les possibilités de pratiques.

* Le foot en marchant a fait ces premières rencontres avec les joueurs du Critérium + de 55 ans.

*Toujours sur nos terrains, accueille de plusieurs IME du Val de Marne avec des rencontres de jeunes en situation de Handicap.

*Déplacement de nos Techniciens dans les IME du département, en complément des actions déjà menées dans les hôpitaux depuis plusieurs saisons.

25^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL U16

*Tournoi a été créé en 1998 juste après la 1^{ère} Coupe du Monde gagnée par la France.

*Cette année se disputera la 25^{ème} édition, du 28 octobre au 2 novembre, sur deux journées et une après-midi Finale à Bonneuil/Marne avec la participation de l'ITALIE, du JAPON, de la SUISSE et bien sûr de la FRANCE qui aura à cœur de reprendre son trophée abandonné depuis plusieurs années.

REMERCIEMENTS

- Merci aux 132 bénévoles du District
- Merci au personnel administratif et technique toujours à l'écoute et au service des Clubs et toujours en osmose avec le Comité Directeur et les Commissions.
- Merci au Conseil Départemental du Val de Marne
- Au Service Départemental de la Jeunesse Engagement et Sports (SDJES)
- A la Fédération Française de Football,
- A la Ligue du Football Amateur,
- A la Ligue de Paris Ile de France de Football

REMERCIEMENT à **LA VILLE DE BOISSY ST LEGER** et au club du **FC BOISSY** pour le prêt de la salle et l'organisation technique de notre Assemblée Générale.

Que ceux que j'ai oublié me pardonne

Bonne saison à tous, dans le Fair-Play, le Respect et l'Amitié

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE à 11h50

L'intégralité du procès-verbal paraîtra ultérieurement

Les décisions de l'Assemblée Générale prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue le District sont susceptibles de recours devant la juridiction compétente dans un délai de cinq ans à compter de leur publication. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant leur publication, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.



COMMENT REGLER LES ARBITRES OFFICIELS ? **SAISON 2024 & 2025**



PROCESS :

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison
Il est applicable dès la **1^{ère} journée de Championnat.**

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

<ul style="list-style-type: none">• Seniors D1, D2, D3• Féminins D1• U18 D1• U16 D1	<ul style="list-style-type: none">• U15 D1• U14 D1• CDM D1• FUTSAL D1 et D2
--	--

SAUF

Ce dispositif ne concerne pas les matchs
de « COUPES 94 » et « DEMANDES EXCEPTIONNELLES DES CLUBS »
Les clubs doivent régler directement le ou les Arbitre(s) le jour de la rencontre par chèque
ou espèces.

POUR LES CLUBS :

Le 1^{er} prélèvement sera effectué aux alentours du **20 Septembre 2024**, (le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin mai - soit au total 9 prélèvements)

Le mois de JUIN étant la régularisation = total des désignations réelles de la saison. (Le District effectuera soit un « Remboursement » soit un « Prélèvement » sur vos comptes bancaires.). Un courrier vous sera envoyé après la dernière journée de championnat pour vous en informer.

POUR LES ARBITRES :

Le 1^{er} virement sera effectué aux alentours du 25 Octobre 2024 (puis tous les 25 de chaque mois)

Le mois de JUIN étant la régularisation = total des désignations réelles de la saison. (Le District effectuera soit un « Remboursement » soit un « Prélèvement » sur vos comptes bancaires.). Un courrier vous sera envoyé après la dernière journée de championnat pour vous en informer.

Attention !! vérifier la FMI et remonter toutes absences des arbitres
la semaine qui suit avant le jeudi 12h00

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre officiel & le Club recevant.
Chaque partie conservera un exemplaire comme justificatif.



LA LIGUE *et vous!*

Calendriers Généraux

Saison 2024 / 2025

Nous vous proposons de retrouver les différents calendriers pour la saison 2024/2025 en cliquant sur les liens ci-dessous.

[Seniors](#)

[U16 - U17](#)
[U18 - U20](#)

[U14](#)
[U15](#)

[U12](#)
[U13](#)

[Séniors Féminines](#)

[Futsal Masculin](#)

[CDM & Anciens](#)

[Foot Loisirs](#)

À VENIR

[Futsal Féminin](#)

[U15 F](#)
[U18 F](#)

[U18 Futsal](#)

[Foot Entreprise & Critérium](#)

[Coupe Outre - Mer](#)

75 77 78 91
92 93 94 95

Les Formulaires

Demande de licences

Retrouvez dans la rubrique « **Formulaires Club** » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur **Footclubs** (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »).

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, **seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme !**



[Cliquez ici](#) pour retrouver les différents formulaires !

Comme chaque année, la **Ligue de Paris Île-de-France de Football** recrute pour son service « **Licences** » des saisonniers pour les mois de **Septembre & Octobre 2024**.

Merci de bien vouloir transmettre un **CV** et une **lettre de motivation** par **mail** à l'attention de **Ludovic Eouzan** l'adresse suivante leouzan@paris-idf.fff.fr

Mouvements Clubs

Tableau récapitulatif des pièces demandées selon les types de mouvements clubs

<p>DEMANDE D’AFFILIATION (Article 22 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ) -Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (pas le récépissé de modification) ou la parution au Journal Officiel (disponible sur le site Internet du Journal officiel) -PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association) -Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football.
<p>FUSION-CREATION (Article 39 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation sur l’honneur (nouveau modèle en PJ) -Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (<u>pas le récépissé de modification</u>) -PV de l’Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l’association) -Statuts de l’association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football. - PV de l’Assemblée générale de chacun des clubs qui fusionnent qui décide de sa dissolution
<p>FUSION-ABSORPTION (Article 39 des RG FFF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -PV de l’Assemblée générale du club absorbé qui décide de son absorption (et par suite de sa dissolution) - PV de l’Assemblée Générale du club absorbant lors de laquelle il a acté la fusion-absorption
<p>CHANGEMENT DE TITRE (Article 36 des RG FFF)</p>	<p>Récépissé de déclaration de modification en Préfecture</p>
<p>DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM SUITE A UNE SORTIE D’UN CLUB OMNISPORT</p>	<p>PV d’AG du club omnisport qui autorise la section football à prendre son indépendance + récépissé de création en Préfecture</p>

Pré-requis licences 24/25

Comme la saison dernière, nous vous recommandons de privilégier la dématérialisation notamment pour vos demandes de renouvellement et les nouveaux joueurs. A l'inverse, pour ce qui concerne les mutations (changements de club), nous vous préconisons de recourir au format papier.

Nous attirons votre attention sur les formalités que vous devez impérativement remplir dans Footclubs avant de pouvoir procéder à la saisie de vos demandes de licences - voir ci-après et ci-joint:

1. La saisie de l'adresse email personnelle et du numéro de téléphone portable du Président

A défaut de satisfaire à ce pré requis, la validation des membres du Bureau ne sera pas possible. **A retenir :**

- L'email principal du Président doit être différent de l'email officiel, de l'email principal, ou de l'email autre du club.
- Le numéro de mobile du Président doit être différent du mobile personnel, ou du mobile travail du club.

NB : cette évolution est liée aux nouvelles modalités de vote pour l'élection du Président de la FFF et du Comité Exécutif à laquelle participera le Président de chaque club à statut amateur affilié à la FFF et qui aura lieu par un vote à distance le 10 décembre 2024.

2. L'inscription et la validation des membres du Bureau

Les membres du Bureau suivants : Président, Trésorier et Secrétaire Général, doivent être renseignés et validés.

3. La signature du Contrat d'engagement républicain et de la note de conformité RGPD

Pour accéder au menu "Licences", il vous faudra cocher une case dans Footclubs attestant que vous avez pris connaissance de ce Contrat.

4. La validation du RIB du club (Menu "Organisation" puis "RIB Club")

Si le RIB enregistré dans Footclubs reste inchangé, il convient juste de le valider. En cas de changement, saisir le nouveau RIB et valider.

5. La saisie des licences de ces 3 membres du Bureau

A défaut de réaliser cette étape, les demandes de licences saisies par le club pour ses joueurs, éducateurs, etc., ne pourront pas être vérifiées puis validées par le service des Licences de la Ligue.

Enfin, nous vous invitons à retrouver toutes les informations sur la dématérialisation dans l'article ci-après publié sur le site de la Ligue : <https://paris-idf.fff.fr/simple/licences-2024-2025/>

Procès-Verbaux



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion - N°4 du 14/10/2024

Toutes les présentes décisions sont rendues en première instance et sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de sa notification conformément à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Courriers des clubs

510193 – ORMESSON US

E-mail du club d'Ormesson US en date du 07 octobre 2024, relatif à la situation des arbitres représentant le club

La commission après vérification de la date de renouvellement des arbitres du club d'Ormesson US pour la saison 2024/2025

- AL AAWAR Jessy – **19/07/2024**
- BOLLY Georges – **01/09/2024**
- CHAMRA Ahmad – **01/07/2024**
- DA CRUZ Axel – **26/09/2024**

Confirme sa décision, M DA CRUZ Axel ayant renouvelé sa licence au-delà de la date, article 48-2 du statut de l'arbitre.

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 15 octobre 2024

Présents : Mme POLICON, MM. BOUSSARD, BRUNET, CHAMPION, DIAZ.

AVIS A TOUS LES CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

*- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros*

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

CLUBS CONCERNES :

500752 – CO CACHAN - Séniors D1 - Terrain suspendu –

28263085 - CO CACHAN / VILLENEUVE ABLON US le 20/10/2024

Avec l'accord de la Commission, cette rencontre se jouera à 15h00 au stade de la Plaine – 131 chemin du Parc à CLAMART.

551086 – AS ORLY - U16 D3 - Terrain suspendu –

28268679 - AVS ORLY 2 / ORMESSON US du 20/10/2024

28268689 - AVS ORLY 2 / US CRETEIL 4 du 17/11/2024

28268701 - AVS ORLY 2 / ST MAUR VGA 2 du 01/12/2024

519839 – VILLEJUIF US – U16 D1 Terrain suspendu –

28266911 - VILLEJUIF US / CHOISY LE ROI AS le 03/11/2024

510665 – CHAMPIGNY FC 94 - U18 D2.A - Terrain suspendu –

28266735 – CHAMPIGNY FC / LIMEIL BREVANNES AJ le 17/11/2024

28266743 – CHAMPIGNY FC / CHEVILLYLARUE ELAN le 01/12/2024

28266753 – CHAMPIGNY FC / VILLIERS ENT.S. le 15/12/2024

Dérogation horaire annuelle

560655 – FC D'ALFORTVILLE U15 Féminines – Mail du 12/10/24

Les rencontres à domiciles se joueront à 16h00 au lieu de 17h00.

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

28263083 – SUCY FC / ORMESSON Séniors D1 du 20/10/2024

Courriel de Sucy du 13/10/24 (changement horaire).

Accord de la commission le match se jouera le 20/10/2024 à 16h au lieu de 15h. (-1h). Prévenir le club adverse.

28265234 – OLYMP. CLUB IVRY / CHARENTON CAP 3 Séniors D3.A du 06/10/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait d'OLYMP.CLUB IVRY.

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER

 27 OCTOBRE 2024

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 27 OCTOBRE 2024 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : les clubs de Ligue, les clubs de D4 championnat, BONNEUIL CSM, VITRY ES, FOOT CLUB MOLDAVIE, SANTENY MANDRES et KREMLIN BICETRE.

INFOS

Les clubs de D4, ayant une journée de championnat le 17/10/2024, sont exempts du 1^{er} tour de la coupe du Val de Marne.

Coupe VDM SENIORS AMITIE

CALENDRIER

 27 OCTOBRE 2024

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 27 OCTOBRE 2024 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : les clubs de D4 championnat et NOGENT FC 2.

29819273 – SUCY FC 2 / CACHAN CO ASC 2 Séniors amitié VDM du 27/10/2024

Courriel de Sucy du 14/10/24 (changement horaire).

Accord de la commission le match se jouera le 27/10/2024 à 14h au lieu de 15h (-1h).

Coupe FOOT ENTREPRISE

CHAMPIONNAT CDM

29576966 – MOLDAVIE FC 35 / ST MAUR LUSITANOS 35 CDM D1 du 13/10/2024

Courriel du Parc du Tremblay du 11/10/24 (Terrains impraticables).

Accord de la commission le match se jouera le 03/11/2024.

29576971 – VINCENNOIS PORTUGAIS 35 / MAISONS ALFORT FC 35 CDM D1 du 13/10/2024

Courriel du Parc du Tremblay du 11/10/24 (Terrains impraticables).

Accord de la commission le match se jouera le 03/11/2024.

29576968 – BRANCOS DE CRETEIL A 35 / NOISEAU STE S. 35 CDM D1 du 13/10/2024

Problème de Calendriers.

La commission fixe la rencontre au 22/12/24.

29576969 – FC VITRY ACADEMIE / MACCABI CRETEIL FC CDM D1 du 13/10/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de FC VITRY ACADEMIE.

Coupe CDM

CHAMPIONNAT ANCIENS

500012 – CHARENTON CAP 41 ANCIENS D1 - Courriel du 10/10/24.

La commission enregistre le forfait général de l'équipe CHARENTON CAP 41. Amende 100€.

28406383 – FRESNES AAS 42 / MINHOTOS DE BRAGA 41 Anciens D2.A du 06/10/2024

Lecture de la feuille de match du 6/10/24.

La commission enregistre le 2^{ème} forfait de MINHOTOS DE BRAGA 41.

28406392 – MINHOTOS DE BRAGA 41 / NOGENT S/MARNE FC 41 Anciens D2.A du 13/10/2024

Courriel de Minhotos du 11/10/24.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait entraînant le forfait général de MINHOTOS DE BRAGA 41.

28416740 – VILLECRESNES US 41 / VILLEJUIF US 42 Anciens D3.B du 13/10/2024

Courriel Villecresnes du 11/10/24 (Terrain impraticable).

La commission reporte le match au 22/12/2024.

28266595 – BOIS ABBE OUTRE MER 41 / SANTENY SL 41 Anciens D2.B du 13/10/2024

Courriel d'Asomba AS du 09/10/24 (Terrain impraticable).

La commission reporte le match au 22/12/2024.

Coupe Anciens VDM

CALENDRIER

 27 OCTOBRE 2024

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le **27 OCTOBRE 2024 à 09h30** sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : les Clubs de Ligue, CRETEIL FC, NOGENT FC 1 et MELTING SPORT 1.

Matches reportés au 03/11/2024

29819108 – PORT. VILLENEUVE ST GEORGES 41 / ELEPHANT COTE D'IVOIRE 41

29819112 - BOISSY UJ 41 / ORLY AC 42

29819124 - CHAMPIGNY FC 94 41 / FC VITRY 94 ACADEMIE 41

29819127 - BANN'ZANMI 41 / OPEJ SPORTING CLUB 41

29819123 - CO VINCENNES 41 / MANDRES PERIGNY 42

29819127 - CHOISY LE ROI AS 41 / LIMEIL BREVANNES AJ 41

29819116 – CHARENTON CAP 41 / PARIS LISBONNE C 41 anciens VDM du 27/10/2024

Forfait général de CHARENTON CAP 41.

Le club de PARIS LISBONNE est qualifié pour la suite de l'épreuve.

29819100 – MAISONS ALFORT FC 11 / SUPREMES BELIERS 11 anciens VDM du 27/10/2024

Accords des 2 clubs (via footclub) du 12/10/24.

Accord de la commission le match se jouera le 20/10/2024.

29819110 – SUCY FC 41 / CRETEIL LUSITANOS F.41 anciens VDM du 27/10/2024

Courriel de Sucy du 14/10/24 (changement horaire).

Accord de la commission le match se jouera à 10h au lieu de 09h30. Prévenir vos adversaires.

CRITERIUM + 45 ANS

29595286 – ST MANDE FC 42 / BOISSY FC 31 + 45 ans poule A du 27/10/2024

Courriel de St Mandé du 13/10/24 (changement date).

Mail non officiel de ST MANDE, la commission ne pourra donner son accord qu'avec un mail officiel et l'accord écrit de BOISSY FC 31.

29595465 – NOGENT FC 41 / VILLENEUVOISE ANTILL. 31 + 45 ans poule C du 13/10/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de VILLENEUVOISE ANTILL. 31.

Coupe + 45 ANS

CRITERIUM +55 ANS

29747949 – PARIS 13 ATLETICO 31 / AMICALE CLUB 2000 31 + 55 ans poule B du 20/10/2024

Courriel de Paris 13 du 14/10/24 (changement horaire).

Accord de la commission le match se jouera à 09h15 au lieu de 10h00. Prévenir vos adversaires.

29670323 – SUCY FC 42 / VILLEJUIF US 43 + 55 ans poule A du 27/10/2024

Courriel de Sucy du 14/10/24 (changement horaire).

Accord de la commission le match se jouera à 09h00 au lieu de 10h00. Prévenir vos adversaires.

29671039 – AMICALE CLUB 2000 31 / VILLENEUVE ABLON US 41 + 55 ans poule A du 13/10/2024

Courriel de Villeneuve du 11/10/24.

Accord de la commission pour le report de cette rencontre, la commission demande aux 2 clubs de trouver un accord pour disputer cette rencontre.

29747918 – MAISONS ALFORT FC 1 / FRESNES AAS 44 + 55 ans poule B du 06/10/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de FRESNES AAS 44.

CHAMPIONNATS FEMININS

SENIORS F D1 / U15 F / U13 F

29805770 – KREMLIN BICETRE CSA 1 / US IVRY FOOTBALL 1 U15 féminines poule A du 12/10/2024

Courriel de Ivry du 12/10/24.

Accord de la commission, match remis à une date ultérieure.

29805314 – RUNGIS US / CHAMPIGNY FC94 1 U13 féminines poule A du 12/10/2024

Courriel de Rungis du 10/10/24.

Accord de la commission, match remis à une date ultérieure.

29805800 - FC ALFORTVILLE / BRY FC U15 F du 12/10/24

Courriel d'Alfortville FC du 12/10/24.

Accord de la commission, match remis à une date ultérieure.

29805728 – BONNEUIL CSM / MAISONS ALFORT FC U11 féminines poule B du 13/10/2024

Courriel de Bonneuil du 11/10/24.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de BONNEUIL CSM.

29805681 – ORMESSON US 1 / FC D'ALFORTVILLE 1 U11 féminines poule A du 13/10/2024

Courriel de FC D'Alfortville du 11/10/24.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de FC D'ALFORTVILLE 1.

Coupe FEMININES

Coupe FEMININES U15 à 8

DEPARTEMENTALE JEUNES

CHAMPIONNAT U20

Coupe VDM U20

CHAMPIONNAT U18

535208 – VAL DE FONTENAY AS U18 D3.A - Courriel du 10/10/24

La commission enregistre le forfait général de l'équipe VAL DE FONTENAY AS. Amende 100€.

Coupe VDM U18

CALENDRIER

 27 OCTOBRE 2024

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 27 OCTOBRE 2024 à 13h sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

1 arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : Les Clubs de Ligue, LUSITANOS ST MAUR US, CHOISUY LE ROI AS, VITRY ES, FRESNES AS, LIMEIL BREVANNES AJ, BONNEUIL CSM, NOGENT FC et ST MANDE FC

29841965 – ORMESSON US 21 / VAL DE FONTENAY AS 21 U18 VDM du 27/10/2024

Forfait général de VAL DE FONTENAY.

Le club d'ORMESSON est qualifié pour la suite de l'épreuve.

29819455 – SUCY FC 21 / CACHAN CO ASC 21 U18 VDM du 27/10/2024

Courriel de Sucy du 14/10/24 (changement horaire).

Accord de la commission le match se jouera à 12h au lieu de 13h (-1H). Prévenir vos adversaires.

CHAMPIONNAT U16

29622075 – KREMLIN BICETRE CSA 21 / CHOISY LE ROI AS 23 U16 D4.A du 06/10/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de CHOISY AS 23.

Coupe VDM U16

CALENDRIER

27 OCTOBRE 2024

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le **27 OCTOBRE 2024 à 13h** sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : Les Clubs de Ligue et ARCUEIL CO.

29819374 – SANTENY SL 21 / HAY LES ROSES CA 21 U16 VDM du 27/10/2024

Forfait général de SANTENY SL 21.

Le club de HAY LES ROSES CA 21 est qualifié pour la suite de l'épreuve.

Coupe Amitié U16

CALENDRIER

27 OCTOBRE 2024

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le **27 OCTOBRE 2024 à 13h** sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : NOGENT FC 2.

29819396 – VILLEJUIF US 22 / BONNEUIL CSM 22 U16 Amitié VDM du 27/10/2024

Forfait général de BONNEUIL CSM 22.

Le club de VILLEJUIF US 22 est qualifié pour la suite de l'épreuve.

CHAMPIONNAT U15

533680 – BOIS L'ABBE AS OUTRE MER U15 D1 -Courriel du 09/10/24.

La commission enregistre le forfait général de l'équipe BOIS L'ABBE AS OUTRE MER U 15 D1.

Amende 100€.

Coupe VDM U15

CHAMPIONNAT U14

533680 – BOIS L'ABBE AS OUTRE MER U14 poule F

Courriel de BOIS L'ABBE du 09/10/24.

La commission enregistre le forfait général de l'équipe BOIS L'ABBE AS OUTRE MER U14 poule F.

Amende 100€.

29675891 – VILLIERS ES 1 / CRETEIL LUSITANOS F.7 U14 poule I du 09/11/2024

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 08/10/24.

Accord de la commission, le match se jouera le 23/11/2024.

500494 – FRESNES AAS U14 poule D - Courriel du 10/10/24.

La commission enregistre le forfait général de l'équipe FRESNES AAS U14 poule D. Amende 100€.

29676298 – ST MAUR VGA 23 / BONNEUIL CSM 23 U14 poule G du 12/10/2024

Courriers et Accords des 2 clubs du 11/10/24.

La commission reporte le match au 19/10/2024.

29676160 – MAISONS ALFORT FC 22 / FRESNES AAS 22 U14 poule C du 12/10/2024

Courriel de Fresnes du 12/10/24.

Match fixé à 15h15 (non joué). La commission convoque pour sa réunion du 22/10/2024 à 18h, un représentant des 2 clubs.

29676156 – CACHAN CO ASC 21 / CHOISY LE ROI AS 24 U14 poule C du 05/10/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de CHOISY LE ROI AS 24.

29676023 – SUCY FC 42 / CHEVILLY LARUE ELAN 22 U14 poule J du 12/10/2024

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de CHEVILLY LARUE ELAN 22.

Coupe du Val de Marne U14

CALENDRIER

 2 NOVEMBRE 2024

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 2 NOVEMBRE 2024 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : Les Clubs de Ligue et BONNEUIL CSM

541437 – BONNEUIL CSM 21 U14 VDM - Courriel du 14/10/24.

POUR INFO : BONNEUIL CSM 21 est exempt pour faciliter au club l'organisation du tournoi international.

Coupe Amitié U14

CALENDRIER

 2 NOVEMBRE 2024

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 2 NOVEMBRE 2024 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : BONNEUIL CSM 3.

29819439 – SUCY FC 22 / FRESNES AAS 23 U14 Amitié du 27/10/2024

Forfait général de FRESNES AAS 23.

Le club de SUCY FC 22 est qualifié pour la suite de l'épreuve.

29819444 – ST MAUR LUSITANOS 22 / JOINVILLE RC 24 U14 Amitié du 02/11/2024

Accords des 2 clubs (via footclub) du 14/10/24.

Accord de la commission, le match se jouera le 19/10/2024.

541437 – BONNEUIL CSM 23 U14 amitié - Courriel du 14/10/24.

POUR INFO : BONNEUIL CSM 23 est exempt pour faciliter au club l'organisation du tournoi international.

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 14 octobre 2024

Président : M. GRESSIEN Georges,

Membres : RANSOU Virginie, URREGO Maritza, MOUSTAMID Abdou, NOYON Joel et
LOPES Paulo, DIAZ Frédéric, NAZICAL Marie-Ange, FETOUS Lakhdar

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFINNE Driss,

Absents excusés : MM. AMSELLEM Emile, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

**LA COMMISSION RAPPELLE A TOUS LES CLUBS QUE LA F.M.I DOIT ETRE PREPAREE :
LA VEILLE DES RECONTRES SOUS PEINE DE SANCTIONS.**

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités
par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI NON UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal :

au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf
sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),

- TRANSFEREZ CE FICHER A cfaer94@gmail.com. Technique : DRISS : 01.55.96.11.43 ou HEDI : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024. Courrier club de

Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2024.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°....

Pour info : la Technique Monsieur...

U 11

Courrier de VILLEJUIF US du 09/10/2024

Courrier tardif.

U 13

Courrier de VILLIERS S/MARNE ENTS du 05/10/2024

Pris note de vos réserves pour les dits recevables.

Considérant la gravité des faits, la Commission convoque pour sa réunion

du LUNDI 04/11/2024 à 18 h 30 :

M. MALANDA David de BRY FC

M. SAID Anloui de VILLIERS S/MARNE ENTS. Présence obligatoire sous peine de sanctions.

Courrier de VINCENNES CO du 05/10/2024

Pris note de votre remarque.

Il n'y a pas de feuilles spécifiques aux brassages. Nous avons utilisé celles des Challenges.

Courrier de FONTENAY US du 07/10/2024

Pris note de votre remarque.

Pour votre information, l'application GFER94 n'est pas prévue pour les brassages.

L'information a été donnée lors de la réunion U11. Il faut utiliser FOOTCLUB/FAL.

Courrier de VILLEJUIF US du 09/10/2024

Courrier tardif.

DIVERS

Courrier de VALENTON FOOTBALL ACADEMY 03/10/2024

Reprise du courrier du courrier de VALENTON FOOTBALL ACADEMY.

Suite aux échanges entre Monsieur GUN Michael, Président de VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB et Monsieur TRAORE MOUSSA Président de VALENTON FOOTBALL ACADEMY, la Commission convoque pour une réunion les présidents de chaque club :

le jeudi 07/11/2024 à 18h30.

SAISON 2024 - 2025 :
ANNEXE FINANCIERE
(En VERT : la modification apportée pour cette annexe)

U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 : Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club d'accueil),	20,00 €
U6/U7-U8/U9-U10/U11 : Feuille non-faite sur GFER94 (par club en déplacement),	20,00 €
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence aux réunions annuelles et journées de rentrée école de FOOT	100,00 €
<i>Non-retour des résultats et feuilles d'engagement (GFER94) des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,</i>	<i>50,00 € (par club)</i>
Disqualification : 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2 ^{ème} Tour Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
U10/11 GFER94 non-utilisée	50,00 € (par équipe)
U12/U13 : Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1 ^{er} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2 ^{ème} Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé aux Finales : Finale Challenge REGIONAL U11, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1 ^{er} forfait- U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2 ^{ème} forfait- U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3 ^{ème} forfait- U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 14/10/2024

Président : M. FOPPIANI

Présents : MM. BOUSSARD – GUERCHOUN - LEFEBVRE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RAPPEL

Concernant les RESERVES d'AVANT MATCH (article 142 du RSG de la FFF)

Les réserves d'avant match doivent figurer sur la feuille de match et être confirmées dans les 48 heures ouvrables suivant la rencontre par lettre recommandée ou télécopie ou courriel de la messagerie officielle du club et à l'organisme responsable de la compétition.

Concernant les RECLAMATIONS (article 187 du RSG de la FFF)

La mise en cause de la qualification et/ou de la participation exclusivement des joueurs peut, même s'il n'a pas été formulées de réserves préalables sur la feuille de match, intervenir par la voie d'une réclamation formulée UNIQUEMENT par les clubs participant à la rencontre. Cette réclamation doit être NOMINALE et motivée.

Le club fautif a MATCH PERDU par pénalité mais le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondants au GAIN du match. Il conserve le bénéfice des points acquis sur le terrain et des buts marqués.

Concernant les EVOCATIONS (article 187 du RSG de la FFF)

L'évocation est toujours possible et prévaut avant l'homologation d'un match en cas :

- De participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match,
- D'inscription sur la feuille de match en tant que joueur d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au club, d'un joueur non licencié,
- D'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements,
- D'un joueur venant de l'étranger n'ayant pas fait l'objet de la procédure de délivrance d'un
- C-I-T.

Dans les cas ci-dessus, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondants au gain du match.

TOURNOIS

Catégorie : U10 – U11- U12- U13 Masculin
U15 Féminine
Club : US CRETEIL LUSITANOS
Date : 20 et 21/04/2025
Adresse : STADE DUVAUCHELLE

La commission prend connaissance de la demande d'homologation du tournoi des **20 et 21/04/2025**

La commission donne son accord sous réserve qu'il n'y ait pas de match officiel ce jour-là.
En effet, les challenges, tournois etc.... organisés par les clubs affiliés ne peuvent être autorisés qu'à la condition de ne pas perturber le déroulement des épreuves officielles. (art 25.5 du R.S.G du District du Val de Marne)

Observation : Merci de préciser l'adresse du Stade

JEUNES

U18 D2.A - MATCH 28266718 – LIMEIL BREVANNES A.J 21 / VILLIERS ES 21 du 06/10/24

Réserve du club de **VILLIERS S/M Es 21** sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs nominativement du club de **LIMEIL BREVANNES A.J 21** au regard du nombre de joueurs titulaires de licences frappées du cachet mutation « **HORS PERIODE NORMALE** ».

La commission pris connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en 1^{er} ressort,

Considérant que dans toutes les compétitions officielles de Ligue et de Districts de U12 à U18 (article 160 des RG de la F.F.F.), le nombre de joueurs titulaires d'une licence mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à QUATRE dont 1 « hors période normale », sous réserve des dispositions particulières prévues aux articles 7.5, 7.5.1 et 7.5.2 du RSG de la LPIFF.

Considérant après vérification que le club de **LIMEIL BREVANNES A.J 21** a fait figurer sur la feuille du match en rubrique UN joueur muté **HORS PERIODE NORMALE**, à savoir, le joueur :

MARENA Mohamed
et **UN Muté Période Normale**.

Après vérification, tous les joueurs étaient valablement qualifiés.

Par ces motifs, la Commission dit la réserve non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du Lundi 14 octobre 2024

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mme GUILIANI – M. MONNEY

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir **le lundi** de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00 :

La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

FUTSAL D1

507502 – RUNGIS US

Courriels des 07&09 octobre 2024, nous informant que toutes *les rencontres des 2 équipes futsal se dérouleront au gymnase Mistral à Fresnes le vendredi à 20h30.*

551095 – CITOYEN DU MONDE

Courriel du 08 octobre 2024, nous informant de la fin des travaux de leur gymnase.

Les rencontres se dérouleront désormais au gymnase du Bataillon de Joinville 23 Rue de Paris 94340 Joinville Le Pont

28352023-CHAMPIGNY CF 2 / B2M FUTSAL 2 Futsal D1 du 26/10/2024 à 15h

Courriel de Champigny CF en date du 14 octobre 2024, demandant de décaler l'horaire du coup d'envoi de la rencontre de 15h à 17h15 (rencontre levée de rideau U6/U7 et U8/U9)

Accord de la Commission pour jouer à 17h15. Prévenir vos adversaires.

28352061 – RUNGIS US 1 / VSG FUTSAL 2 Futsal D1 du 04/10/2024 reporté au 18/10/2024

Courriel du 08 octobre 2024 du service compétition de la LPIFF, nous informant du tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe Nationale Futsal et de la nécessité de reporter la rencontre.

La Commission reporte la rencontre au vendredi 15 novembre 2024.

FUTSAL D2

28385710 VILLENEUVE ABLON US 2/RUNGIS US 2 Futsal D2 du 05/10/2024

Courriel en date du 03 octobre 2024, nous informant de 2 rencontres le 05/10/2024 (même heure même lieu)

La Commission reporte de la rencontre en date du 16/11/2024

NB : La Commission vous rappelle que l'équipe qui reçoit une rencontre officielle sur ses installations doit vérifier la disponibilité de son installation pour la réunion de la Commission Futsal précédent la rencontre ou au plus tard 72h avant le coup d'envoi sous peine de match perdu pour erreur administrative. Dans votre cas courriel du 03/10 pour une rencontre du 05/10/2024

28385713 – CHEVILLY EL 2 / BOISSY FC 1 Futsal D2 du 04/10/24

Rappel : BOISSY FC 1 (prend la place l'équipe SMAG 1 forfait général le 30/09/24)-Joue au Gymnase Maurice Prévault le samedi à 15h30

La Commission reporte de la rencontre au vendredi 15 novembre 2024

28385672 - B2M FUTSAL 3 – VITRY CA Futsal D2 du 30/11/2024

Courriel et accord des deux clubs (via Footclub du 03/10/24).

La Commission valide le report de la rencontre au 21/12/2024 au Gymnase Centre du Bord de Marne à 20h45

28385683 : B2M FUTSAL 3 – VITRY ASC 2 Futsal D2 du 09/11/2024

Courriel et accord des deux clubs (via Footclub du 08/10/24).

La Commission valide le report de la rencontre au 10/11/2024 au Gymnase Centre du Bord de Marne à 17h.

28385694 : B2M FUTSAL 3 – VILLENEUVE ABLON US 2 Futsal D2 du 07/12/2024

Courriel et accord des deux clubs (via Footclub du 08/10/24).

La Commission valide le report de la rencontre au 08/12/2024 au Gymnase Félix Faure à 18h30.

MAIRIE DE VITRY SUR SEINE – Courrier en date du 08 octobre

Matches concernés :

-VITRY ASC2-VITRY ASC1 Futsal D2 du 01/11/2024 (Halle Rabelais 20h30)

-VITRY 94 ACADEMIE-VITRY ASC3 Futsal D2 du 02/11/2024 (Gymnase Paul Éluard)

La Ville nous informe de 2 rencontres des 4 équipes de Vitry ASC sont programmées sur les installations de la commune un vendredi férié et le lendemain et compte tenu de la fermeture des installations un jour férié fériés la Municipalité propose de déplacer *les 2 rencontres au 02/11/2024 au gymnase Gosnat 4 avenue du Colonel Fabien 94400 Vitry sur Seine aux horaires suivants :*

-28385717 VITRY 94 ACADEMIE-VITRY ASC3 Futsal D2 **à 12h**

-28385718 VITRY ASC2-VITRY ASC1 Futsal D2 **à 14h**

La Commission entérine ses changements. Avis aux clubs concernés.

COUPE VDM FUTSAL

Le tirage au sort de la Coupe du Val De Marne Futsal se déroulera lors de la réunion de la Commission du 04/11/2024.

A ce jour il y a 31 équipes engagées soit un tirage intégral avec un exempt

Calendrier prévisionnel des tours

Tour n°1 (16 ^e)	: du 13 au 19 janvier 2025
Tour n°2 (8 ^e)	: du 24 février au 02 mars 2025
Tour n°3 (1/4)	: du 24 au 30 mars 2025
Tour n°4 (1/2)	: du 23 au 27 avril 2025
Tour n°5 (Finale)	: du 27 au 30 avril 2025

MATCHS REMIS

28352062 - CITOYEN DU MONDE 1 / MAISONS ALFORT FC 1 Futsal D1 du 04/10/2024
reporté au 18/10/2024

28385712 - VITRY CA 1 / KB FUTSAL 2 Futsal D2 du 03/10/2024 *reporté au 17/10/2024*

Liste d'attente par ordre d'arrivée des équipes en attente d'intégration en FUTSAL D2

LES GRANDS DU QUARTIER – 1 équipe

GENTILLY FC - 2 équipes

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 17 octobre 2024

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2023 / 2024 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans, sauf si souhait possibilité

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Comment récupérer une feuille de match papier,

Site : districtvaldemarne.fff.fr - **Onglet :** District - **Rubrique :** Documents Clubs (en bas)

Ou Cliquez sur le lien :

<https://districtvaldemarne.fff.fr/wp-content/uploads/sites/99/2021/09/FMVIERGE.pdf>

Pour récupérer une feuille de match papier,

Rappel « Foot Club et Site Internet » :

Pour la 2^{ème} saison consécutives, la FFF a déployé un nouveau système « Métier » pour la gestion des compétitions et désignation des officiels.

Nous rencontrons des incohérences et soucis qui sont en cours de rectification.

Merci de vérifier que vos calendriers sont conformes.

RAPPEL, sur cette nouvelle version, les rencontres s'affichent par DATE et non plus par journées, bien suivre les dates calendaires pour les rencontres.

CALENDRIERS DERNIERES DIVISIONS

Il reste quelques places, possibilité d'intégration jusqu'à fin Octobre 2024

SENIORS D4 :

- 2 groupes de 14 – Reste 2 places
- **1^{ère} journée le 06.10.24**

ANCIENS D4 :

- 1 groupe de 10 – Reste 2 places
- **1^{ère} journée le 06.10.24**

CDM D1 :

- 1 groupe de 14 – Reste 1 place suite FG : LE PERREUX FRANCOIS
- **1^{ère} journée le 29.09.2024**

U18 D3 :

- 1 groupe de 12 - Reste plusieurs places suite FG
- **1^{ère} journée le 05.10.24**

U16 D4 :

- 2 groupes de 10 - Reste plusieurs places suite FG
- **1^{ère} journée le 06.10.24**

U14 – PHASE DE BRASSAGE :

- 10 groupe de 10– Reste plusieurs places
- **1^{ère} journée le 06.10.24**

Anciens +45 Ans :

- 3 groupes de 10
- **1^{ère} journée le 06.10.24**

Demande de FRESNES AAS d'intégrer une équipe, sur liste d'attente pas de place.

Anciens +55 Ans :

- 2 groupes de 14 6 Reste 1 place
- **1^{ère} journée le 06.10.24**

Futsal D2 :

- 1 groupe de 12
- **1^{ère} journée le 05.10.24**

Deux clubs sur liste d'attente : LES GRANDS DU QUARTIER et GENTILLY AS X 2 équipes

FEMININES D1 :

- 1 groupe de 8
- **1^{ère} journée le 05.10.24**

FEUILLES DE MATCH(S) INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général –

Non utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement
- En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
- En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
- ➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :
- En cas de 1^{ère} non-utilisation : **avertissement**
- En cas de 2^{ème} non-utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**
- En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 06/10/2024) :

COMPETITIONS / CLUBS	1^{ère} non-utilisation (Avertissement)	2^{ème} non-utilisation (Amende 100€)	3^{ème} non-utilisation (Match perdu par pénalité)
FUTSAL D2 B2m Futsal 3 Boissy U.J. 1	04/10/2024 05/10/2024		
SENIORS D4 St Mandé Fc 2 Caudacienne Es 2	06/10/2024 06/10/2024		
U18 D2 Chevilly Larue Elan 1	06/10/2024		
U16 D1 Villejuif U.S. 2	06/10/2024		
U16 D2 Perreux As Fran 1	06/10/2024		
U16 D3 Perreux As Fran 2 Chevilly Larue Elan 1	06/10/2024 06/10/2024		
U16 D4 St Maur Vga 3	06/10/2024		
U14 BRASSAGE Boissy F.C. 2 Caudacienne Es 1 Villeneuve Afc 2	05/10/2024 05/10/2024 05/10/2024		

ANNEXES

Début formation		Fin de la formation		
Objet	Distanciel en autonomie, lecture de 2 capsules vidéo avant le bloc 1	Bloc 1 (1er jour en <i>présentiel</i>)	Bloc 2 (2ème jour en <i>présentiel</i>)	Distanciel en autonomie, lecture de 2 nouvelles capsules vidéo
Journée compl Coach jeunes	X	26/09/2024	X	X
Journée compl Coach séniors	X	03/10/2024	X	X
CFI U6-U9	Du 01/10/2024 au 07/10/2024	08/10/2024	05/11/2024	Du 06/11/2024 au 15/11/2024
CFI U10-U13	Du 02/10/2024 au 09/10/2024	10/10/2024	07/11/2024	Du 08/11/2024 au 17/11/2024
CFI U14-U19	Du 07/10/2024 au 14/10/2024	15/10/2024	12/11/2024	Du 13/11/2024 au 22/11/2024
CFI Séniors	Du 09/10/2024 au 16/10/2024	17/10/2024	14/11/2024	Du 15/11/2024 au 24/11/2024
CFI Futsal U13-U15	X	24/10/2024	25/10/2024	X
CFI U6-U9	Du 11/11/2024 au 18/11/2024	19/11/2024	03/12/2024	Du 04/12/2024 au 13/12/2024
CFI U10-U13	Du 13/11/2024 au 20/11/2024	21/11/2024	05/12/2024	Du 06/12/2024 au 15/12/2024
Certification CFF1-2-3	X	23/11/2024	X	X
CFI U14-U19	Du 18/11/2024 au 25/11/2024	26/11/2024	10/12/2024	Du 11/12/2024 au 20/12/2024
CFI Gardien de but Initiation	X	En 2024, programmé en début de saison		
Journée compl Coach jeunes	X	28/01/2025	X	X
Journée compl Coach séniors	X	30/01/2025	X	X
CFI U6-U9	Du 27/01/2025 au 03/02/2025	04/02/2025	04/03/2025	Du 05/03/2025 au 16/03/2025
CFI U10-U13	Du 29/01/2025 au 05/02/2025	06/02/2025	06/03/2025	Du 07/03/2025 au 16/03/2025
CFI U14-U19	Du 03/02/2025 au 10/03/2025	11/02/2025	11/03/2025	Du 12/03/2025 au 21/03/2025
CFI Séniors	Du 05/02/2025 au 12/02/2025	13/02/2025	13/03/2025	Du 14/03/2025 au 23/03/2025
CFI U6-U9 Mineurs	Du 10/02/2025 au 17/02/2025	18/02/2025	15/04/2025	Du 16/04/2025 au 25/04/2025
Certification CFF1-2-3	X	25/02/2025	X	X
CFI Futsal U13-U15	X	27/02/2025	28/02/2025	X
CFI U6-U9	Du 10/03/2025 au 17/03/2025	18/03/2025	08/04/2025	Du 09/04/2025 au 18/04/2025
CFI U10-U13	Du 12/03/2025 au 19/03/2025	20/03/2025	29/04/2025	Du 30/04/2025 au 09/05/2024
CFI U14-U19	Du 17/03/2025 au 24/03/2025	25/03/2025	06/05/2025	Du 07/05/2025 au 16/05/2025
Certification CFF1-2-3	X	16/04/2025	X	X
Journée compl Coach jeunes	X	13/05/2025	X	X
Journée compl Coach séniors	X	15/05/2025	X	X
CFI Gardien de but Initiation	X	En 2025, programmé en début de saison		

CALENDRIER

des formations

2024/2025

DÉBUT FORMATION
DISTANCIEL

PRÉSENTIEL

FIN FORMATION
DISTANCIEL

Formations	Étape 1 : 7 jours pour regarder 2 vidéos avant l'étape 2	Étape 2	Étape 3	Étape 4 : 10 jours pour regarder 2 vidéos avant la fin de l'étape 4
Journée compl Coach jeunes	X	26/09/2024	X	X
Journée compl Coach séniors	X	03/10/2024	X	X
CFI U6-U9	Du 01/10/2024 au 07/10/2024	08/10/2024	05/11/2024	Du 06/11/2024 au 15/11/2024
CFI U10-U13	Du 02/10/2024 au 09/10/2024	10/10/2024	07/11/2024	Du 08/11/2024 au 17/11/2024
CFI U14-U19	Du 07/10/2024 au 14/10/2024	15/10/2024	12/11/2024	Du 13/11/2024 au 22/11/2024
CFI Séniors	Du 09/10/2024 au 16/10/2024	17/10/2024	14/11/2024	Du 15/11/2024 au 24/11/2024
CFI Futsal U13-U15	X	24/10/2024	25/10/2024	X

CALENDRIER

des formations

2024/2025

DÉBUT FORMATION
DISTANCIEL

PRÉSENTIEL

FIN FORMATION
DISTANCIEL

Formations	Étape 1 : 7 jours pour regarder 2 vidéos avant l'étape 2	Étape 2	Étape 3	Étape 4 : 10 jours pour regarder 2 vidéos avant la fin de l'étape 4
CFI U6-U9	Du 11/11/2024 au 18/11/2024	19/11/2024	03/12/2024	Du 04/12/2024 au 13/12/2024
CFI U10-U13	Du 13/11/2024 au 20/11/2024	21/11/2024	05/12/2024	Du 06/12/2024 au 15/12/2024
Certification CFF1-2-3	X	23/11/2024	X	X
CFI U14-U19	Du 18/11/2024 au 25/11/2024	26/11/2024	10/12/2024	Du 11/12/2024 au 20/12/2024
CFI Gardien de but Initiation	X	En 2024, programmé en début de saison		X
Journée compl Coach jeunes	X	28/01/2025	X	X
Journée compl Coach séniors	X	30/01/2025	X	X

CALENDRIER

des formations

2024/2025

**DÉBUT FORMATION
DISTANCIEL**

PRÉSENTIEL

**FIN FORMATION
DISTANCIEL**

Formations	Étape 1 : 7 jours pour regarder 2 vidéos avant l'étape 2	Étape 2	Étape 3	Étape 4 : 10 jours pour regarder 2 vidéos avant la fin de l'étape 4
CFI U6-U9	Du 27/01/2025 au 03/02/2025	04/02/2025	04/03/2025	Du 05/03/2025 au 16/03/2025
CFI U10-U13	Du 29/01/2025 au 05/02/2025	06/02/2025	06/03/2025	Du 07/03/2025 au 16/03/2025
CFI U14-U19	Du 03/02/2025 au 10/03/2025	11/02/2025	11/03/2025	Du 12/03/2025 au 21/03/2025
CFI Séniors	Du 05/02/2025 au 12/02/2025	13/02/2025	13/03/2025	Du 14/03/2025 au 23/03/2025
CFI U6-U9 Mineurs	Du 10/02/2025 au 17/02/2025	18/02/2025	15/04/2025	Du 16/04/2025 au 25/04/2025
Certification CFE1-2-3	X	25/02/2025	X	X
CFI Futsal U13-U15	X	27/02/2025	28/02/2025	X

CALENDRIER

des formations

2024/2025

**DÉBUT FORMATION
DISTANCIEL**

PRÉSENTIEL

**FIN FORMATION
DISTANCIEL**

Formations	Étape 1 : 7 jours pour regarder 2 vidéos avant l'étape 2	Étape 2	Étape 3	Étape 4 : 10 jours pour regarder 2 vidéos avant la fin de l'étape 4
CFI U6-U9	Du 10/03/2025 au 17/03/2025	18/03/2025	08/04/2025	Du 09/04/2025 au 18/04/2025
CFI U10-U13	Du 12/03/2025 au 19/03/2025	20/03/2025	29/04/2025	Du 30/04/2025 au 09/05/2024
CFI U14-U19	Du 17/03/2025 au 24/03/2025	25/03/2025	06/05/2025	Du 07/05/2025 au 16/05/2025
Certification CFF1-2-3	X	16/04/2025	X	X
Journée compl Coach jeunes	X	13/05/2025	X	X
Journée compl Coach séniors	X	15/05/2025	X	X
CFI Gardien de but Initiation	X	En 2025, programmé en début de saison		X



Tous en Bleu pour l'USCL !



NATIONAL 2
FFF

Vous êtes éducateur ou responsable dans un club sportif du Val-de-Marne et vous souhaitez soutenir le club de football représentant du département en National 2 avec vos joueurs licenciés ?

C'est très simple ! Remplissez ce formulaire et retournez-le à l'USCL par mail (cf : coordonnées ci-dessous).

Venez encourager le club de l'Île-de-France et profiter d'un football de qualité et d'une ambiance conviviale en tribune !

L'USCL vous invite !

Match souhaité	USCL -
Date du match	
Nom du club + Ville + Discipline Sportive	
Catégorie d'âge comprise entre 6 et 16 ans	
Responsable pour le groupe présent le soir du match + téléphone + mail	
Nombre de places enfants souhaitées	
Nombre de places adultes souhaitées	

Formulaire à renvoyer par mail : actions@uscl.fr
(un mail de confirmation vous sera envoyé au plus tard la veille de la rencontre)



Vivre Ensemble Notre Passion

CALENDRIER

SAISON 2024/2025



AOÛT

J1	17	CHAMBLY	0000
J2	24	WASQUEHAL	0000
J3	31	CHANTILLY	0000

JANVIER

J15	11	FURIANI	0000
J16	18	WASQUEHAL	0000
J17	25	CHANTILLY	0000

SEPTEMBRE

J4	07	VILLERS/HOULGATE	0000
J5	14	BIESHEIM	0000
J6	21	THONVILLE	0000

FÉVRIER

J18	08	VILLERS/HOULGATE	0000
J19	15	BIESHEIM	0000
J20	22	THONVILLE	0000

OCTOBRE

J7	05	BALAGNE	0000
J8	19	BEAUVAIS	0000

MARS

J21	08	BALAGNE	0000
J22	15	BEAUVAIS	0000
J23	22	FLEURY	0000

NOVEMBRE

J9	02	FLEURY	0000
J10	09	FEIGNIES A.	0000
J11	23	FC 93	0000

AVRIL

J24	05	FEIGNIES A.	0000
J25	12	FC 93	0000
J26	19	HAGUENAU	0000
J27	26	EPINAL	0000

DÉCEMBRE

J12	07	HAGUENAU	0000
J13	14	EPINAL	0000
J14	21	AUBERVILLIERS	0000

MAI

J28	03	AUBERVILLIERS	0000
J29	10	FURIANI	0000
J30	17	CHAMBLY	0000

VIVRE ENSEMBLE NOTRE PASSION

ABONNEMENT 2024-2025

N2

NATIONAL 2
FFF



TARIFS	TRIBUNE PRÉSIDENTIELLE	TRIBUNE HONNEUR
Abonnement Solo	90 €	40 €
Femmes / Étudiants - de 16ans	45 €	Gratuit
Abonnement CE (10 personnes min.)	80 €	35 €

Une écharpe à l'effigie de l'USCL offerte pour tout réabonnement

Solo Étudiants CE Femmes et - de 16 ans

INFORMATIONS ABONNÉ

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :
.....

Code postal et Ville :

Téléphone :

E-Mail :

Formulaire à renvoyer avec le règlement + pièce d'identité par
voie postale au 1 rue Vasco de Gama 94460 Valenton

RENT CAR

 PROCHE,  CHER

OFFRE SPÉCIALE

Pour les licenciés du District du
Val-de-Marne de Football



10 % de réduction*

sur le montant de votre location
avec le code : **RAC-DISTRICT10**

À très bientôt dans nos agences !



Offre valable jusqu'au 31/12/24 pour la location d'une voiture ou d'un véhicule utilitaire dans les agences Rent A Car du Val-de-Marne participantes (Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, Créteil/Bonneuil, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi). Valable sur les tarifs publics en vigueur, hors promotions en cours, hors service Aller Simple, selon les conditions générales de location disponibles en agences, sous réserve de disponibilité. Sur présentation d'une licence d'un club du District du Val-de-Marne de Football (licence en cours) pour le retrait du véhicule.

LOCATION DE VÉHICULES

rentacar.fr
0 891 700 200 Service 0,20 €/min
* prix appel

Tarifs DISTRICT FOOTBALL VAL-DE-MARNE TTC 2024 Véhicules de tourisme



Catégories	Exemple de modèle	Prix par jour HT			30 jours et +		KM supp	
		1 à 3 jours	4 à 8 jours	9 à 15 jours	16 à 29 jours	Forfait Mensuel		
		100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour	100 km/jour		
A	108, Twingo ou similaire	45,53	34,15	28,22	24,13	22,37	671,10	0,23
B	CITADINE 5P	49,76	37,32	30,85	26,38	25,15	754,50	0,24
BP	CITADINE 5P BOITE AUTO	54,00	40,50	33,48	28,62	27,31	819,30	0,24
C	AFFAIRE	64,58	48,44	40,04	34,24	30,74	922,20	0,25
CP	AFFAIRE BOITE AUTO	68,82	51,61	42,67	36,48	32,15	984,50	0,25
D	CONFORT	73,06	54,79	45,30	38,72	37,74	1 132,20	0,28
DP	CONFORT BOITE AUTO	80,47	60,35	49,90	42,65	39,38	1 181,40	0,28
DMP	MULTISPACE	88,51	66,38	54,88	46,92	40,66	1 219,80	0,29
E	BERLINE	100,16	75,12	62,10	53,09	44,72	1 341,60	0,00
EP	BERLINE BOITE AUTO	109,06	81,79	67,62	57,80	46,13	1 383,90	0,31
F	MINIBUS 9 places	146,92	110,18	91,08	77,87	63,53	1 905,90	0,34
FP	MONOSPACE 7places	140,82	105,61	87,31	74,64	55,91	1 677,30	0,34

* Tarifs non applicables du 1er Juin au 31 août

TARIF EN € TTC TVA : 20 %

Validité : Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

ASSURANCES

Garantie dommages (CDW) :

Garantie vol (TP)

Assistance 24H/24

Inclus

Inclus

Inclus

Tampon et signature